

PREMIÈRE PARTIE

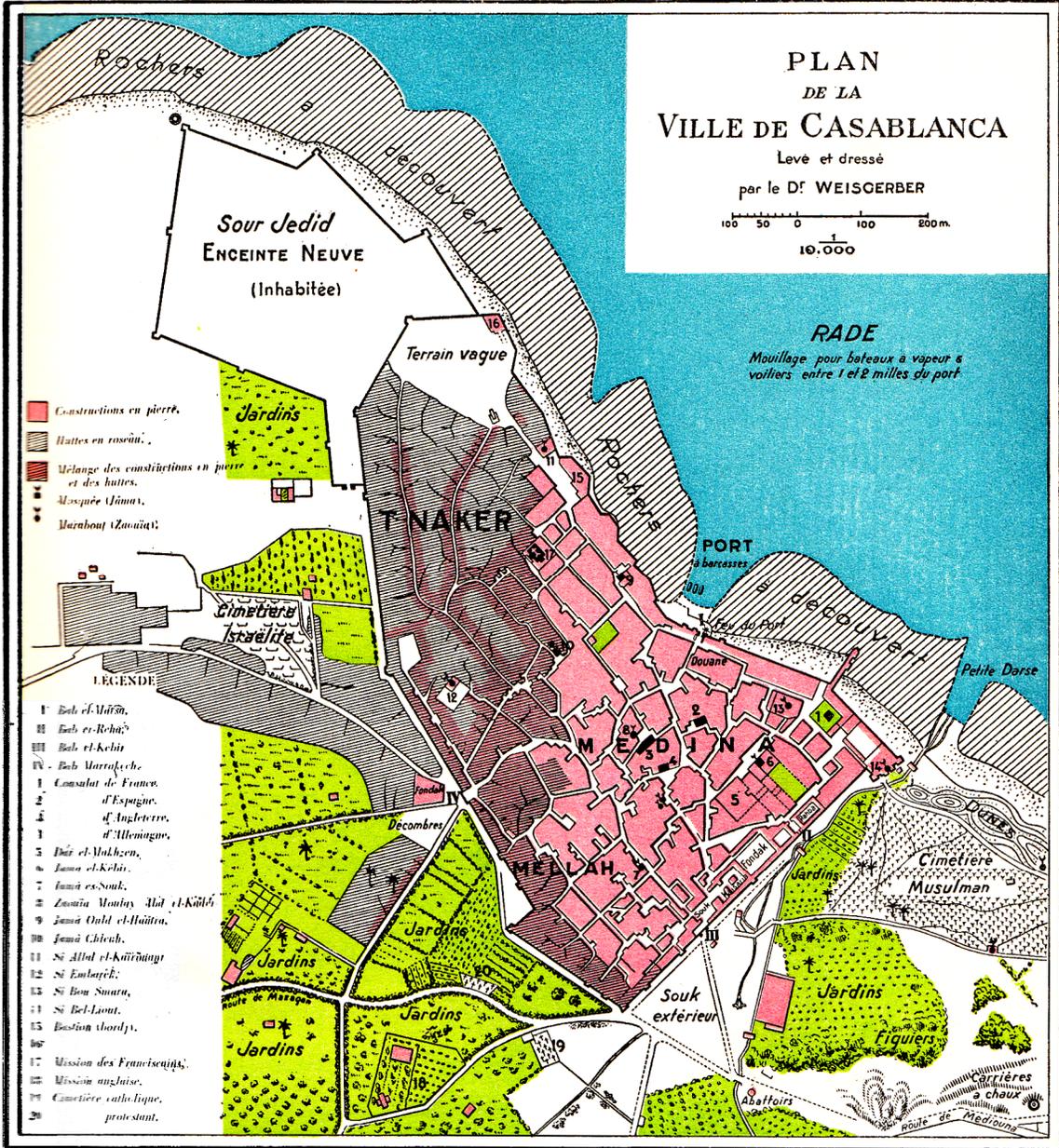
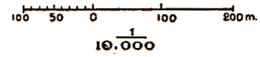


CASABLANCA

PLAN
DE LA
VILLE DE CASABLANCA

Levé et dressé

par le Dr WEISGERBER



- Constructions en pierre.
- ▨ Hattes en rosou.
- ▩ Mélange des constructions en pierre et des hattes.
- ⬢ Mosquée (Jama).
- ⬢ Marabout (Zouia).

LEGENDE

- I Bab el-Madina.
- II Bab es-Reha.
- III Bab el-Kebir.
- IV Bab Marrakech.
- 1 Consulat de France.
- 2 d'Espagne.
- 3 d'Angleterre.
- 4 d'Allemagne.
- 5 Dja el-Makher.
- 6 Jama el-Kebir.
- 7 Jama es-Souk.
- 8 Zouia Moulay Abd el-Kader.
- 9 Jama Ould el-Haïra.
- 10 Jama Chich.
- 11 Si Abd el-Kader.
- 12 Si Embarek.
- 13 Si Bou Smaï.
- 14 Si Bel-Loua.
- 15 Bastion (bord).
- 16
- 17 Mission des Franciscains.
- 18 Mission anglaise.
- 19 Cimetière catholique.
- 20 protestant.

L'ARRIVÉE A CASABLANCA



Décembre 1896.

Le mugissement de la sirène me tira d'un sommeil plutôt agité, et le fracas de la chaîne d'ancre dans l'écubier acheva de m'éclaircir les idées: nous venions de mouiller en rade de Casablanca.

Il y avait une semaine que nous avions quitté Tanger et après deux escales de trois jours chacune devant Larache et Rabat, sans avoir pu entrer en communication avec la terre, nous avons poursuivi notre route vers le Sud. Le gros temps persistait. Après une toilette sommaire et difficile, je montai sur le pont. Notre bateau, seul sur rade, était mouillé à plus d'un mille de la côte qui, vue de là, ne ressemblait guère à l'idée que je m'en étais faite: entre le ciel gris et bas et la mer houleuse, une mince bande jaune, hérissée par endroits de récifs noirs ourlés de brisants et terminée aux deux extrémités par des promontoires rocheux; plus loin, de faibles hauteurs dénudées teintées de vert, et dans ce paysage peu attrayant, droit devant nous, une demi-douzaine de minarets, de coupoles et un fouillis de cubes de maçonnerie blanche au-dessus d'une longue muraille lépreuse flanquée de tours et de redans. Vers le milieu de l'enceinte, à droite d'une porte que l'on me dit être celle de la Marine, une demi douzaine d'embarcations échouées sur la grève, à l'abri de la houle; à gauche, un petit bastion où flottait le pavillon rouge des anciens corsaires barbaresques, (Planches I et II)..

La rade était consignée et il ne fallait pas songer à débarquer ce jour-là. Par prudence, le capitaine fit mouiller une seconde ancre et les machines furent maintenues sous pression pour nous permettre de prendre le large en cas de danger.

Le lendemain la mer parut plus maniable, mais la terre resta sourde aux appels de notre sirène. Le capitaine commençait à se demander s'il n'allait pas devoir brûler encore l'escale de Casablanca et me débarquer à Mazagan, Safi ou Mogador, ou même m'emmener aux Canaries. Il me dit que la plupart des ports du Maroc restaient parfois impraticables pendant dix à quinze jours de suite et me raconta l'histoire d'un passager embarqué à Tanger pour Mazagan, qui revint à son point de départ après un voyage d'un mois sans avoir pu atteindre son but.

Enfin, le troisième jour - le dixième depuis notre départ de Tanger -, une embellie s'étant produite et le soleil ayant réussi à percer la brume, les autorités du port se décidèrent à répondre à nos appels de plus en plus pressants, et vers dix heures nous vîmes venir à nous, disparaissant parfois pendant de longs moments dans le creux des vagues, un chapelet de barques précédé d'un canot à pavillon jaune.

L'agent sanitaire maritime accosta et grimpa à bord par l'échelle de corde. Après les formalités de l'arrondissement, je m'informai auprès de lui d'un hôtel et du moyen de m'y rendre.

- Un hôtel ? me dit-il, il n'y en a aucun, mais ma maison est la vôtre, et si vous voulez me faire

l'honneur d'y descendre, je puis, moyennant un *duro* par jour (4 frs de l'époque), vous y offrir une hospitalité simple mais convenable. Vous êtes, je crois, le seul passager pour Casablanca ? En ce cas, vous pouvez faire descendre vos bagages dans mon canot et venir à terre avec moi.

Une demi-heure plus tard, trempés jusqu'aux os, après un trajet mouvementé dont les derniers cinquante mètres à dos d'homme, nous nous trouvâmes déposés devant la porte de la marine, et peu après, mon hôte ayant escamoté les formalités douanières, j'étais installé confortablement à l'étage de la maison qui porte aujourd'hui le numéro 2 de la rue du Consulat d'Espagne, à l'angle de celle du Commandant-Provost.

Un peu plus tard, étant descendu au *patio* couvert servant de salle à manger, je m'entendis interpeller de la cuisine attenante par une voix féminine:

- *Como los quiere usted, Señorito ? pasados por agua ? fritos ? con tomates ?* ¹.

C'est ainsi que j'appris que les oeufs formaient l'entrée obligatoire du déjeuner chez *don* Arturo. Ils furent suivis d'un poisson, d'un ragoût de mouton aux légumes, d'un poulet rôti, salade, fromage et fruits, le tout arrosé de vin de Valdepeñas. Pour une pension modeste à quatre francs par jour, chambre comprise, cela me parut remarquable. J'en fus moins surpris quand je connus le prix des denrées.

Au cours des repas que je pris à sa table, mon hôte, un brave Anglo-Espagnol de Gibraltar dont tous les vieux Casablancais ont conservé le souvenir, fut mon premier initiateur aux choses du Maroc. Il me procura un domestique indigène que je payai 24 *pesetas* par mois (environ 19 francs de l'époque) et, une quinzaine de jours après mon débarquement, avec un mobilier de fortune, je m'installai dans une petite maison aujourd'hui disparue de la rue de Safi, comprenant trois pièces et une cuisine entourant un *patio* carrelé à ciel ouvert, une petite pièce en *mirador* sur la terrasse et, attenant, un enclos d'une centaine de mètres carrés avec un petit hangar à l'usage d'écurie, le tout moyennant un loyer mensuel jugé alors par certains excessif, de 8 *rial* (32 francs)².

¹ Comment les désirez-vous, Monsieur ? à la coque ? sur le plat ? aux tomates ?

² Le système monétaire alors en vigueur était assez compliqué. L'unité de compte, le **mitqal**, en usage par exemple pour les transactions immobilières et les ventes aux enchères, représentait approximativement 30 centimes français de l'époque et se subdivisait comme suit:

1 mitqal	= 10 oukiyas
1 oukiya	= 4 mouzounas
1 mouzouna	= 6 flous
1 fels	= 6 qirat

Mais, ainsi que nous l'avions dit, il ne s'agissait là que d'une monnaie de compte. Les monnaies effectivement utilisées étaient surtout les suivantes:

Monnaies d'or : Pièces françaises de 20 francs (**Iouiz**) et de 10 francs recherchées par l'Administration pour le Trésor chérifien, par les bijoutiers pour la fonte et par les particuliers, en vue de la thésaurisation ou du pèlerinage à la Mecque,

Monnaies d'argent:	Marocaines	Espagnoles	(en francs or)
	le rial	le duro	= 4 francs
	le 1/2 rial		= 2 francs
		2 pesetas	= 1 fr. 60 c.
	le ¼ de rial		= 1 franc
		la peseta	= 80 centimes
	le 1/10 de rial	50 centimos	= 40 centimes
	le 1/20 de rial =	25 centimos =	20 centimes

Monnaies de bronze : Pièces espagnoles de 10 et de 5 centimos (8 et 4 centimes); pièces marocaines d'une **mouzouna** valant un peu moins d'un centime et d'un **fels** valant un dixième de **mouzouna**.

Les paiements en espèces argent se faisaient indifféremment en monnaie marocaine ou espagnole, la première suivant automatiquement le cours de la seconde. Lors de mon arrivée au Maroc, le rial et le duro valaient 4 francs français. Plus tard, au cours de la guerre hispano-américaine, les deux tombèrent simultanément à moins de 2 fr. 50.

LA VILLE



Phénicienne, carthaginoise ou plus probablement berbère, la fondation de Casablanca se perd dans la nuit des temps. Jusqu'au début du XVI^e siècle elle s'appela *Anfa*. C'est sous ce nom (ou sous celui d'*Anafa* ou *Anafé*) que la désignent le géographe Edrisi, l'historien Ibn Khaldoun, Léon l'Africain, le navigateur portugais Pacheco Pereira et les portulans du moyen âge. C'était une bourgade maritime sans grande importance souvent harcelée et rançonnée par les populations cirvoisines et dont les habitants, comme ceux des autres ports marocains, se livraient volontiers à la piraterie.

Pour les châtier de leurs méfaits, les Portugais s'emparèrent une première fois de leur repaire dans la seconde moitié du XVe siècle mais sans s'y fixer. Ils y revinrent et l'occupèrent en 1515 et l'appelèrent « *Casa Branca* » (la Maison Blanche) du nom que leurs marins donnaient à l'unique construction en maçonnerie blanchie à la chaux qui s'y trouvait alors et qui leur servait d'amer. Suivant la tradition, cette construction était la maison (planche III et frontispice) qui bouchait la rue du Dar El-Makhzen du côté de celle de Sidi Bou Smara, en face de la ruelle conduisant à ce marabout et de l'immeuble occupé par le service des Domaines. Avant l'occupation, elle servait de pied-à-terre aux membres de notre mission militaire de passage à Casablanca. Elle fut démolie il y a quelques années pour faciliter la circulation.

Il ne semble pas que les Portugais aient attaché à cette conquête autant d'importance qu'à leurs autres « *fronteiras* », probablement en raison du peu de sécurité qu'elle offrait à leurs navires. Un auteur portugais anonyme de la fin du XVI^e siècle la mentionne comme inoccupée. Ce qui en restait fut détruit par le fameux tremblement de terre qui dévasta Lisbonne en 1755. La prison (planche III), vestige le plus important de la domination portugaise, servait en 1900 d'atelier à un nattier. Située dans une sorte d'enclos qui occupait l'angle Est de la ville, près du sanctuaire de Sidi Belliout, elle fut démolie lors de la percée du boulevard du 4^e Zouaves.

Réoccupée par les Marocains dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la ville prit le nom de *Dar El Beïda*. traduction littérale de *Casa Branca*, que les Espagnols retraduisirent en *Casablanca*. Elle continua de végéter misérablement jusqu'à l'installation de la compagnie espagnole « *de los Cinco Gremios Mayores* » qui avait obtenu, par un *dahir* chérifien, le monopole du commerce des ports de Casablanca, Mazagan et Fédhala. Mais encore en 1789, le chirurgien anglais Lemprière, dans son itinéraire de Gibraltar à Taroudant, parle de la « triste ville de *Darbeyda* » comme d'un petit port de mer de peu d'importance.

Casablanca resta un fief commercial espagnol jusqu'en 1830, date à laquelle le sultan Moulay Abderrahman l'ouvrit au trafic international. En 1854-55, la guerre de Crimée et l'autorisation accordée par le sultan d'exporter des céréales pour le ravitaillement des corps expéditionnaires y amena quelques négociants français et anglais. La création par Nicolas Paquet, en 1862, d'un

service régulier entre Marseille et les ports marocains favorisa le développement de Casablanca. La convention de Madrid, en 1880, et la libre exportation des grains à l'exception du blé, accordée en 1890, y amenèrent quelques Allemands et favorisèrent son essor.

Mais encore en 1900, la ville tout entière tenait dans l'enceinte de ses murailles crénelées (planches IV et V), flanquées de tours armées de vieilles pièces d'une artillerie peu redoutable et percées de quatre portes (planches VI et VII) fermées chaque nuit, du coucher au lever du soleil et, le vendredi, pendant l'heure de la prière de midi. Elle se divisait en trois quartiers: la *Médina*, le *Mellah* et le *Tnaker*³.

La Médina était le quartier le mieux construit et - si l'on peut dire - le plus élégant, mais ne pouvait s'enorgueillir d'aucun édifice remarquable. Là se trouvait le *dar el-makhzen* et le *mechouar*, (planche XVII), résidence du gouverneur de la ville et prétoire, les consulats (planche XX) et les habitations de la bourgeoisie musulmane, des principaux négociants israélites et des européens. Presque toutes les maisons étaient à étage avec un *patio* et une citerne. Dans celles habitées par les Européens, le patio, généralement couvert d'une verrière, tenait lieu de hall.

Au centre de la Médina il y avait un petit coin d'Andalousie resté à peu près intact jusqu'à ce jour: la rue du Consulat d'Espagne. A côté de la maison déjà mentionnée de l'agent sanitaire maritime, se trouvait le cercle espagnol dit *Circulo del Progreso*, aujourd'hui « Le Petit Riche » ; en face, l'unique salon de coiffure, lieu de réunion presque aussi fréquenté que le cercle, puis la maison d'un commerçant espagnol ; au fond de la rue, le consulat d'Espagne et, à côté, précédée d'une petite impasse, la maison du médecin attaché au consulat, construite par son prédécesseur, le Dr Jordan, avec l'indemnité qui lui avait été versée pour le meurtre de sa soeur.

Presque tout le reste de la vieille ville s'est bien transformé depuis lors. Le tracé des rues est resté à peu près le même; mais elles étaient alors bordées de murs aveugles, où ne s'ouvraient que des portes rébarbatives aux lourds heurtoirs de fer et, çà et là, quelque sordide échoppe ou l'entrée de quelque magasin où s'entassaient les céréales, les peaux, les laines amenées par les caravanes.

Aucun balcon et très peu de fenêtres, sauf aux immeubles habités par des Européens (planche VIII) ou des Israélites plus ou moins évolués. Pleines de poussière en été, d'une boue noire et fétide en hiver, les artères même les plus importantes étaient en tous temps jonchées d'immondices. Il existait bien un réseau d'égouts mais ils étaient toujours obstrués, et tout le monde pratiquait le système du « tout à la rue ». De temps à autre une équipe de Juifs, commandée de corvée, procédait à un nettoyage sommaire.

Aucun éclairage public, à l'exception d'un falot hissé le soir au sommet du mât de pavillon près de la porte de la Marine et tenant lieu de phare. La nuit venue, on ne circulait plus qu'avec des lanternes, faute de quoi on s'exposait à un coup de fusil d'un gardien de nuit ou à quelque autre désagrément dans le genre de celui que j'éprouvai par une nuit sans lune, en rentrant un peu tard du cercle de l'Anfa, Ayant buté contre un obstacle et voulant l'enjamber, je me sentis soudain soulevé à une hauteur qui me parut vertigineuse pour me retrouver aussitôt après étalé dans la

³ Casablanca. était, après Tanger, le port le plus important du Maroc, mais il lui restait un long chemin à parcourir pour conquérir son rang actuel parmi les ports mondiaux.

En 1898, il fut visité par 189 bateaux à vapeur et 35 voiliers, au total 224 navires dont 56 français, 52 allemands, 50 espagnols, 43 anglais. 17 portugais, 3 marocains, 2 danois et 1 russe. Les importations furent d'une valeur de 5.658.000 francs, les exportations de 6.740.000.

En 1934, le nombre. des navires fut de 2.300 (2.227 vapeurs et 73 voiliers) dont 745 français, 348 espagnols, 227 anglais, 183 allemands, 141 danois, 136 marocains, 124 norvégiens, 122 italiens et 274 de pavillons divers. Le mouvement commercial fut de 1.386.900.000 francs dont 951.552.000 à l'importation et 435.348.000 à l'exportation.

boue: j'avais simplement trébuché contre le cou d'un chameau qui dormait, étendu en travers de la rue, et qui avait pris mon coup de pied involontaire pour une invitation à se mettre debout.

La foule d'hommes et de bêtes qui se pressait dans les rues, notamment à l'occasion des fêtes religieuses ou pendant la campagne des laines et des céréales (planche IX), n'était jamais gênée par les voitures. Aucune route carrossable n'existait alors au Maroc. Le principe de la roue appliquée à la locomotion y était encore inconnu, sauf des indigènes qui avaient pu voir le fameux carrosse du sultan, don de la reine Victoria à Mouley el-Hassan. Et je vis débarquer à Casablanca le premier véhicule, une charrette anglaise, qui fit plus de bruit que, plus tard, les automobiles et les avions. Ce fut peut-être l'événement local le plus sensationnel des trois dernières années du XIXe siècle.

Le Mellah, moins fermé que dans les villes de l'intérieur, était un mélange de constructions maçonnées souvent d'assez bonne apparence et de huttes en roseaux. Les maisons y étaient généralement badigeonnées de bleu ou de jaune et les rues plus malpropres encore et plus malodorantes, si possible, que dans la Médina.

Quant au Tnaker, c'était une vaste agglomération de *nouâlas* ou cabanes en roseaux où grouillait le prolétariat musulman, avec quelques constructions en pisé le long de ses artères principales : un dédale de venelles et d'impasses remplies d'immondices que les pluies transformaient en de véritables cloaques (planche X) .

Au bout du Tnaker s'étendait un vaste terrain vague, transformé depuis en jardin public, où, accroupi sur une plate-forme en ruines comme un monstrueux crapaud, gisait un vieil obusier doué de toutes sortes de vertus magiques (planche X). Au nord-ouest de ce quartier, une vaste enceinte neuve (Sour Djedid) avait été construite pour servir d'habitat aux Européens ; mais ceux-ci avaient toujours refusé d'y émigrer.

Casablanca possédait trois marchés : le grand *souk*, aujourd'hui, place de France (planches XII et XIII), dont les jours de grande fréquentation étaient le lundi et le vendredi, le dimanche étant réservé à la vente du bétail ; le petit *souk*, appelé aussi *el-jotîa*, sur la petite place de Bab El-Kébir (planche XI) où se vendaient journallement des tapis, couvertures, vêtements et toute espèce de bric-à-brac ; enfin, le marché aux grains, *er-rahba*, près de la porte dite Bab Er-Reha ou Bab Sidi Bel-Liout (N° II du plan).

L'oued Bou-Zkoura, canalisé aux abords de la ville de manière à servir de drain à l'abattoir en plein air et de force motrice à quelques petits moulins (planche XIV), longeait le *souk* et les remparts pour aller se déverser dans la mer près du marabout de Sidi Bel-Liout, patron de Casablanca (planche XV).

Tout autour de la ville, il y avait une ceinture de cimetières (planche XVI) et de jardins, puis, immédiatement après, c'était le steppe intégral, sans une route, sans un poteau de télégraphe, sans une borne kilométrique, sans une cantine, mais dont le sol vierge, à peine égratigné de loin en loin par la charrue arabe, avait conservé sa parure éclatante de fleurs sauvages qui, au printemps, déroulait sous les pieds des chevaux un tapis somptueux s'étendant de tous côtés jusqu'à l'horizon.

LES AUTORITÉS



La ville était placée sous l'autorité d'un *caïd* qui était en même temps le chef de la tribu voisine des Médiouna. Le titre de *pacha* - ou plus exactement *bacha* - était alors réservé aux gouverneurs de Fès Djedid, de Meknès et de Marrakech en leur qualité de chefs des tribus militaires du *guich* ; celui d'*âmel*, employé couramment dans les documents, n'était utilisé dans le langage courant que pour désigner le gouverneur d'Oujda.

Gouverneur civil et militaire et juge en matière pénale, le *caïd* administrait la ville, commandait la force publique et assurait la répression des crimes et délits. En matière commerciale et d'obligation, au lieu de s'adresser au *cadi*, compétent en principe, on avait le plus souvent recours à lui.

L'exercice de ses fonctions était pour le *caïd* une source de profits multiples et considérables. Il condamnait ou acquittait sans jugement et sans contrôle. Les anciennes sanctions, la peine du talion, la mutilation par amputation d'un ou de deux membres, le supplice du sel, etc. avaient été abandonnées, non par humanité, mais parce qu'elles n'étaient d'aucun rapport pour celui qui les faisait appliquer. Le coupable réel ou supposé d'un crime ou délit était jeté en prison sans autre forme de procès, si possible après avoir avoué sous les coups de corde, et l'unique souci du *caïd* était de tirer de sa famille la plus forte rançon possible en échange de sa libération.

Il était secondé dans ses fonctions par un *khalifa* ou adjoint, un ou deux scribes, des *moqaddem* ou chefs de quartiers, le *caïd ed-dour* ou chef des patrouilles, responsable du service des *assas* ou veilleurs de nuit et des *boûab* ou gardes des portes, et d'une *ârifa* chargée de la police des femmes. Au Mellah, le *moqaddem* de quartier était remplacé par le *cheikh el yhoud*.

Les forces militaires dont disposait le *caïd* se composaient d'une trentaine de *mokhazenis* ou gendarmes montés fournis par les tribus *guich*, environ cinquante canonniers (*tobjiya*) et un *tabor* d'infanterie régulière (*âsker*) commandé par un *caïd-reha* (mestre de camp) deux *caïds-mîa* (centurions) et quelques *moqaddem* ou moniteurs (planches XVII et XVIII) .

Le service des artilleurs consistait à tirer le canon du ramadan, à annoncer les fêtes religieuses ou la réception d'une lettre chérifienne dont lecture était donnée à la grande mosquée ou, enfin, à saluer l'arrivée d'un navire de guerre ou le débarquement du ministre d'une puissance étrangère. En ces derniers cas, le consul de la nation intéressée avisait le *caïd* du nombre de coups de canon à tirer, et le chef canonnier préparait autant de brins de paille. A chaque coup, le canonnier comptable déplaçait une paille, et lorsqu'elles avaient toutes changé de place, on ajoutait deux ou trois coups de canon pour le cas où il y aurait eu erreur et pour bien montrer à « ces mécréants » que le sultan n'avait pas besoin de lésiner.

Le *tabor* d'infanterie de Casablanca était fort, en principe, de deux cents hommes. En réalité,

l'effectif présent atteignait à peine le tiers de ce chiffre et les chefs, loin de remédier à cet état de choses, l'encourageaient de leur mieux pour pouvoir se partager la solde des manquants au prorata de leur grade. Mieux les soldats effectivement présents, qui devaient toucher un *guirch* (20 centimes) par jour, étaient rarement payés ; ils exerçaient généralement de petits métiers, ne faisaient jamais l'exercice, et on ne les voyait guère « en tenue » (culotte de toile bleue et veste rouge ou de toute autre couleur, le tout généralement en loques) que le vendredi où, précédés d'un tambour et marchant en monôme pour paraître plus nombreux, ils se rendaient à la mosquée. Puis, quand arrivait l'ordre de départ en *harka*, on complétait rapidement l'effectif réglementaire par l'enrôlement de gré ou de force, et quel que fût leur âge, de tous les vagabonds sur lesquels on pouvait mettre la main. On se rend compte de la valeur militaire que pouvaient avoir ces passe-volants et de l'estime dont ils jouissaient auprès de la population.

Le *cadi*, directeur spirituel de la communauté musulmane et interprète de la loi coranique, était seul compétent pour les affaires immobilières et de statut personnel des musulmans. Juge unique, il était secondé par un certain nombre *d'adoul* tenant du greffier et du notaire et *d'aoûn* ou huissiers. Il nommait également les candidats aux emplois des mosquées. Les Israélites relevaient de leurs rabbins et de la loi mosaïque dans les questions de statut personnel ; pour tout le reste ils étaient justiciables du *caïd* ou du *cadi*. La plupart des *cadis* commettaient également les pires abus. Tous les moyens leur étaient bons pour faire traîner les procès et exploiter les plaideurs, et quand enfin un jugement intervenait, il était généralement rendu en faveur du plus offrant.

Les autres fonctionnaires chérifiens étaient le *mohtasseb*, sorte de prévôt des marchands aux attributions multiples, dont la principale était la police des marchés, *l'amin el-mostafadat*, administrateur des revenus domaniaux, les *oumana* de la douane, le *nadir* des *habous* délégué par le sultan à la gérance des fondations pieuses, le *bou-mouaret*, administrateur des successions vacantes, le *raïs el-marsa* ou capitaine du port, chef des barcassiers.

Toutes ces fonctions, non rétribuées, étaient cependant très recherchées et rapportaient gros à ceux qui en étaient investis : au *mohtasseb* par les commissions sur la majoration du prix des denrées, à *l'amin el-mostafadat* et au *nadir* des *habous* par la dilapidation des biens domaniaux et de mainmorte, au *bou-mouaret* par le détournement des fonds dont il était comptable, aux *oumana* de la douane par des arrangements lucratifs avec les commerçants.

Du haut en bas de l'échelle, c'était la prévarication non seulement tolérée, conformément au précepte biblique interdisant de museler le boeuf qui foule le grain, mais érigée en système par la vénalité des fonctions publiques. Et cependant, au milieu de cette corruption générale, on trouvait encore parmi les fonctionnaires des hommes droits, dévoués, honnêtes qui, sous un régime différent, auraient fait d'excellents serviteurs du gouvernement et de leur pays.

LA POPULATION INDIGÈNE



Casablanca avait alors une population approximative de vingt mille âmes dont un quart ou un cinquième d'Israélites et environ cinq cents Européens⁴. Ce n'était ni une ville *hadriya* à population bourgeoise, comme Fès, Rabat ou Tétuan, ni une ville *makhzeniya*, résidence chérifienne, comme Fès, Meknès ou Marrakech. La plupart de ses habitants musulmans, d'origine bédouine, étaient devenus citadins soit pour échapper aux abus des caïds ruraux, soit poussés par la misère ou attirés vers le centre commercial par l'appât du gain. Certains d'entre eux, enrichis par le négoce, avaient fini par constituer une petite bourgeoisie ; mais la masse formait un prolétariat de petits artisans, boutiquiers, manoeuvres, portefaix, maraîchers, barcassiers, pêcheurs et domestiques. L'aristocratie maure, intelligente, lettrée, raffinée et courtoise, n'était représentée à Casablanca que par une faible minorité de fonctionnaires et quelques gros commerçants appartenant à des familles de Rabat ou de Fès.

Le gros de la population était issu des douze tribus Chaouiïa et plus particulièrement des plus voisines : Mediouna, Oulad Zyân, Zenata et Oulad Hariz ; c'était un mélange ethnique d'éléments berbères et arabes avec une forte prédominance des premiers. A cette population complètement arabisée quant à la langue et aux usages se mêlaient quelques éléments berbères purs, Chleuh du Sous spécialisés dans le petit commerce et gens de l'oued Drâa parmi lesquels se recrutaient surtout les puisatiers et les courriers postaux.

Le fanatisme religieux, qui rendait quelques autres villes du Maroc inaccessibles aux Européens, était à peu près inconnu à Casablanca. Ce n'était guère que le jour du *mouloud* (nativité du Prophète) qu'il convenait de ne pas se trouver sur le passage des Aïssaoua et des Hamadcha. On parlait beaucoup d'une petite juive de Meknès qui – disait-on - avait été mise en pièces et dévorée par les Aïssaoua, et le jour de leur procession à travers la ville, les Israélites s'enfermaient prudemment dans leurs maisons (planché XIX).

Les nègres ne formaient qu'une très faible partie de la population de Casablanca, les indigènes assez riches pour posséder des esclaves y étant peu nombreux et l'occupation de Tombouctou ayant tari les apports du Soudan. Les traitants y remédiaient en une certaine mesure par le rapt, dans les oasis de l'Extrême Sud, d'enfants *haratîn* teintés, mais musulmans et de condition libre, que l'on réduisait en esclavage contrairement à toute morale islamique. Aux marchés de Marrakech et de Fès, un nègre adulte se payait de 50 à 100 duros ; une jeune négresse ou un cordon bleu, même d'âge canonique, atteignait le double de ce prix.

⁴ Le dernier recensement indique une population de 160.000 habitants dont 55.000 Européens (35.000 Français et 20.000 étrangers) et 105.000 Marocains (85.000 musulmans et 20.000 israélites).

La forme de l'esclavage était celle du servage domestique. Convenablement nourris et vêtus, traités généralement avec douceur et souvent en membres de la famille du maître, les esclaves aspiraient rarement à une liberté qu'ils n'avaient jamais connue ; souvent ils la refusaient quand elle leur était offerte et, parfois aussi, y ayant goûté à la suite d'un coup de tête, ils venaient demander humblement à reprendre le collier de la servitude et leur part du *couscous* quotidien.

L'esclave victime de mauvais traitements avait du reste la faculté de s'adresser au *cadi* pour demander à changer de propriétaire. Il arrivait aussi qu'un maître faisait apprendre un métier à son esclave et le libérait ensuite moyennant paiement d'une petite redevance annuelle. Il existait à Casablanca quelques uns de ces affranchis, surtout parmi les maçons et les forgerons. Des griots soudanais ambulants, connus sous le nom de *Guenaoua* (gens de Djenné) étaient réputés comme sorciers et surtout comme exorciseurs (planche XIX).

L'esclavage n'entraînait d'ailleurs aucune déchéance irrémédiable. La pigmentation plus ou moins foncée de la peau ne nuisait en rien à la considération à laquelle son porteur pouvait prétendre par ses mérites ou sa situation, et on voyait au *makhzen* des quarterons, des mulâtres et même des noirs purs, descendants d'esclaves, parvenir aux fonctions les plus élevées.

La population israélite, forte de quatre mille âmes environ, était composée de deux éléments assez facilement reconnaissables : les Juifs venus d'Orient avant les invasions arabes ou berbères judaïsés et les *sephardîm* ou descendants des juifs expulsés d'Espagne (*Sepharad*) à la fin du XV^e siècle.

Les premiers, originaires de l'intérieur, de Marrakech et Demnat principalement, habitaient presque tous au Mellah et restaient généralement fidèles aux vêtements de couleur sombre et soumis aux interdictions humiliantes imposées à leurs coreligionnaires de l'intérieur. Ils ne se seraient avisés ni de monter à cheval, ni de porter des armes apparentes, ni de passer devant une mosquée sans se déchausser. Humbles, geignards et méprisés, ils se courbaient sous l'insulte et acceptaient les besognes les plus viles et les plus répugnantes, telles que le nettoyage des égouts et des fosses d'aisance et la manipulation des charognes.

Mais leur émancipation était dès lors commencée. La lutte de l'Alliance israélite universelle contre l'ignorance, la superstition, la saleté, l'alcoolisme, commençait à porter ses fruits et déjà, grâce à une école ouverte à Casablanca depuis quelques années, de nombreux jeunes gens savaient se servir de notre langue, et les maisons de commerce européennes trouvaient parmi eux des auxiliaires intelligents et travailleurs.

Les *sephardîm* étaient, par rapport aux autres israélites marocains - toute proportion gardée - ce que les Maures expulsés d'Espagne étaient en regard des musulmans autochtones. De même que les citadins musulmans donnaient aux gens des tribus le nom générique de « *badya* » ou « *beda'ouiyn* » (bédouins, gens du dehors), les *sephardîm* appelaient leurs coreligionnaires autochtones, avec une nuance de dédain « *forasteros* », ce qui signifie exactement la même chose. Moins nombreux, beaucoup plus évolués et presque tous venus de Tanger ou de Tétuan, les juifs originaires d'Espagne habitaient de préférence la Médina, où quelques-uns avaient fondé des maisons de commerce florissantes. Beaucoup d'entre eux avaient adopté le costume européen, et tandis que les juifs autochtones se servaient presque uniquement de l'arabe qu'ils parlaient en chuintant et qu'ils écrivaient en caractères hébraïques, les *sephardîm* usaient volontiers d'un espagnol caractérisé par une prononciation traînante et chantante et certaines expressions archaïques.

Comme dans notre moyen âge chrétien, l'intolérance religieuse avait cantonné les israélites dans certaines occupations. Ils exerçaient les métiers de tailleur, savetier, bourrelier, bijoutier, boucher, menuisier, ouvrier en métaux, mais ils étaient surtout commerçants, courtiers et souvent usuriers; et l'imprévoyance fataliste des *fellahs* en faisait des proies faciles. L'achat des récoltes en vert, les ventes à réméré, le prêt sur gages avec des délais de remboursement minimes se pratiquaient sur une vaste échelle, à des taux d'intérêts atteignant parfois 500 %. Nous devons à la vérité de dire que, sous ce rapport, certains Européens auraient rendu des points aux Israélites les plus astucieux.

LA COLONIE EUROPÉENNE



Après la colonie européenne de Tanger, celle de Casablanca était la plus importante du Maroc. Alors que la première comptait plusieurs milliers d'âmes, que les colonies des autres ports se chiffraient par dizaines et celles de Fès et de Marrakech par quelques unités seulement, Casablanca avait déjà une population d'un demi millier d'Européens, dont quatre cents Espagnols environ, une trentaine de Français, autant d'Anglais et d'Allemands et une vingtaine appartenant à des nationalités diverses. Presque tous ces Européens parlaient, en plus de leur langue nationale, l'arabe et l'espagnol.

Casablanca était le siège de quatre consulats : ceux de France, d'Espagne, de Grande-Bretagne, d'Allemagne et de dix vice-consulats et agences consulaires : Italie, Portugal, Belgique, Pays-Bas, Autriche-Hongrie, Suède et Norvège, Danemark, Grèce, Etats-Unis et Brésil, dont les pavillons multicolores servaient à la ville de parure dominicale (planche XX).

La plupart des commerçants européens de Casablanca vivaient largement et beaucoup d'entre eux avaient un train de maison important, mais les grosses fortunes étaient rares et on n'en citait qu'une dont on disait avec respect qu'elle atteignait le million.

Le droit pour les étrangers de posséder des immeubles au Maroc avait été établi par la Convention de Madrid, mais l'achat était subordonné au consentement préalable du *makhzen* qui ne l'accordait presque jamais. La difficulté était tournée de la manière suivante : le négociant européen, ayant besoin d'une maison d'habitation et d'un entrepôt, s'entendait avec l'*amin el-mostafadat* pour la construction d'un immeuble approprié à ses besoins et dont il devenait locataire moyennant paiement d'un loyer annuel de 6 % des sommes dépensées pour les travaux. Ceux-ci étaient alors très peu coûteux, et le prix d'un immeuble important pour l'époque n'atteignait qu'exceptionnellement une vingtaine de mille pesetas.

Quelques Européens avaient cependant réussi à devenir propriétaires, notamment dans la banlieue immédiate. Mais la propriété foncière avait alors si peu de valeur qu'elle n'était guère recherchée. C'est ainsi que le domaine qui devint plus tard la ferme Amieux, puis la ferme expérimentale et qui comportait déjà une maison d'habitation, des dépendances et un beau jardin planté d'arbres, offert par son propriétaire espagnol pour 20.000 pesetas (16.000 frs) ne trouva un acheteur que beaucoup plus tard.

Pour les Marocains, les Européens se divisaient en trois catégories : le *bachadour* (ambassadeur, ministre) qui menait à Tanger une vie fastueuse et avait le pouvoir de faire venir une *fregata* armée de nombreux canons pour appuyer les réclamations de ses ressortissants ; puis, dans les autres villes de la côte, le *konsou* (consul ou agent consulaire), chef des chrétiens de « sa tribu », dispensateur de cartes de protection ; enfin le *tajer* (négociant importateur et exportateur),

protecteur possible contre les abus de pouvoir des autorités chérifiennes ; tous étaient détenteurs de certains privilèges que l'indigène pouvait espérer faire tourner à son profit. Il en résultait que l'Européen jouissait d'une certaine considération, et si on ne l'appelait jamais « *Sidi* », ce terme impliquant la subordination à celui auquel on l'applique et un respect qu'un croyant ne pouvait accorder à un infidèle, le titre de « *tajer* » (négociant) dont on le saluait avait fini par devenir une véritable marque de déférence.

Beaucoup d'Européens, ceux notamment dont le nom patronymique était d'une prononciation difficile, n'étaient connus que sous leur prénom, parfois assez bizarrement estropié, précédé du titre *tajer*. Nous avons connu un *tajer Bibi* (Pepe pour José), un *tajer Bousbir* (Prosper), un *tajer Bidrou* (Pedro). etc. D'autres, dont l'aspect ou l'allure frappait les indigènes, avaient reçu d'eux des surnoms révélant généralement un sens aigu de l'observation. C'est ainsi que tel Européen, doté d'un nez plutôt long et d'une paire de jambes maigres à la démarche saccadée, était connu sous le sobriquet *d'El-Bellarj* (la cigogne) ; tel autre devait à sa corpulence, à sa grosse tête, à ses membres courts. et à ses bésicles, le surnom *d'El-Mouka* (le hibou) ; un autre encore, trapu, hirsute, grognon, la tête dans les épaules, s'appelait *Hallouf el-ghaba* (le sanglier). Telle dame, grande, à l'air dédaigneux, très myope et qui allongeait le cou pour reconnaître les passants, avait reçu le nom peu flatteur mais nullement péjoratif *d'En-Naga* (la chamelle) ; telle autre encore, celui, plus gracieux, *d'El-M'louya* (l'onduleuse) .

Outre les trois catégories d'Européens mentionnées plus haut, le Marocain connaissait encore quelques échantillons du *tebib*, espèce de sorcier guérisseur, et du *padre* franciscain espagnol, sorte de marabout chrétien. De notre prolétariat, il ne connaissait encore que les artisans ou maraîchers espagnols et quelques échappés des *presidios* avec lesquels il faisait généralement assez bon ménage.

Ce qui contribuait singulièrement à la considération du Marocain pour l'Européen, c'était l'exterritorialité dont jouissait ce dernier. Comme dans les autres pays « hors chrétienté », il était en effet soumis au régime des capitulations qui le plaçait sous l'autorité de son consul et de sa Légation à Tanger. Pour les litiges entre Européens et indigènes, le tribunal compétent était en principe celui du défendeur, avec cette restriction capitale que le Marocain, pour introduire une action devant un tribunal consulaire, devait se faire assister de son caïd et qu'il était obligé de s'incliner devant le verdict, tandis que l'Européen ne se soumettait pas nécessairement à la sentence du magistrat marocain.

Il en résultait que les Européens, qu'ils eussent tort ou raison, avaient presque toujours gain de cause ; et certains d'entre eux - ils faut bien le dire - abusaient de cette situation privilégiée. Au moindre désaccord avec un indigène, ils allaient demander au caïd de l'emprisonner et celui-ci, désireux d'éviter des histoires et de rester en bons termes avec le chrétien qui pouvait lui attirer des désagréments, obtempérait à peu près invariablement. Il arrivait même – dit-on - que les deux compères s'entendaient pour rançonner leur victime.

Dans l'ensemble, les colonies européennes du Maroc justifiaient la considération dont elles étaient l'objet par leur tenue et la loyauté dans leurs rapports avec les indigènes, dont tous les commerçants sérieux étaient unanimes à vanter l'honnêteté commerciale. Les relations entre Européens et Marocains étaient toujours courtoises et généralement cordiales.

Il existait bien quelques brebis galeuses : aventuriers et chevaliers d'industrie dont les exploits défrayaient les conversations, « pionniers de la civilisation » auxquels l'exploitation du principe

de la responsabilité collective des tribus et « l'élevage des associés agricoles » fournissaient le plus clair de leurs revenus et qui harcelaient parfois leurs Légations des réclamations les plus saugrenues. C'est ainsi que l'un d'eux réclama un jour une forte indemnité sous le prétexte, probablement inventé, que sa femme avait avorté à la vue d'un serpent et que le *makhzen* ne prenait aucune mesure pour la destruction des reptiles. Mais c'étaient là des cas isolés. En général, Légations et consulats, qui n'étaient pas encore débordés par le *rush* des années suivantes, avaient le souci du bon renom de leurs colonies. Ils respectaient généralement la lettre et l'esprit de la Convention de Madrid, et ce ne fut que plus tard, après 1900 et avant notre intervention effective dans les affaires marocaines, que le commerce des patentes de protection, l'exploitation des protégés, leur « vente » à leurs caïds par des protecteurs dépourvus de scrupules, les associations frauduleuses, les naturalisations illégales, la contrebande d'armes, la mise au pillage des propriétés domaniales et de mainmorte atteignirent les proportions que l'on connut dans les premières années du XX^e siècle et dont la répression donna tant de tablature à notre jeune Protectorat.

LA VIE A CASABLANCA



La vie à Casablanca était large et facile. Le loyer des plus belles maisons dépassait rarement soixante pesetas par mois; un domestique se payait de quinze à trente pesetas (12 à 24 francs), et tous les produits du pays étaient très bon marché⁵. Un mouton valait de cinq à quinze pesetas, suivant la taille et l'époque; une vache, de quarante à cent pesetas. Un hiver, après une période de sécheresse prolongée, nous avons vu vendre des moutons à une peseta et des vaches à huit. Le prix d'un âne était de vingt à trente pesetas, celui d'un *kidar* (cheval de bât) de trente à soixante; une mule de bât ou un cheval de selle ordinaire valaient de cent à cent cinquante pesetas, et pour deux cent pesetas on avait une très bonne monture. Les mules de selle seules, très recherchées par les notables indigènes, atteignaient parfois le prix de cinq cents pesetas.

L'orge et la paille pour l'entretien d'un cheval ou d'une mule coûtait, suivant les années, entre cinq et quinze pesetas par mois. Aussi presque tous les Européens avaient-ils des écuries bien montées, indispensables à tous ceux qui avaient à se déplacer. Car le moindre voyage supposait l'organisation d'un petit convoi, et la dignité de l'Européen, sa *horma*, lui imposait un certain train domestique.

Il devait emporter des tentes, des meubles pliants, des effets personnels et de literie, des armes et munitions, une batterie de cuisine, de la vaisselle, des outils, des seaux, des lanternes, des cordes, des provisions. Il lui fallait des hommes pour charger et décharger les bêtes, les soigner, les mener à l'abreuvoir souvent fort éloigné du campement, monter les tentes, faire la cuisine, etc. Aussi le vocabulaire arabe des Européens comportait-il une quantité de termes bien oubliés aujourd'hui.

Tanger était alors la seule ville du Maroc où il y eût des hôtels. Casablanca n'en possédait encore aucun, et ce ne fut que quelques temps après mon arrivée, en 1898 ou 99, qu'une brave Espagnole très entreprenante, que tout Casablanca connaissait sous le nom de « *la Gallega* », ouvrit le premier établissement aspirant à ce titre. Il était situé sur la petite place qui porte aujourd'hui le nom de Rue Centrale. Au dessus d'une porte s'ouvrant dans le mur bas faisant face au consulat d'Allemagne (plus tard Agence de la Banque d'Etat du Maroc et aujourd'hui Hôtel de Cadiz), on avait cloué une planche sur laquelle une main malhabile, dirigée par un cerveau dénué

⁵ Au marché, l'unité d'achat était le **guirch** (20 centimes français) qui représentait le prix de l'une des denrées suivantes : un **r'tal** (environ 800 grammes) de boeuf ou de mouton, un petit poulet, un beau poisson ou une friture, cinq oeufs, deux pains arabes, trois-quarts de litre de lait, une pastèque ou un melon, une douzaine d'oranges, un **r'tal** de figues ou de raisins, un petit couffin de légumes (carottes, navets, radis, tomates, aubergines, courgettes, fèves, etc.). Pour deux **guirch** on avait une belle poule, un couple de pigeons, une langouste, etc. Le vin de table ordinaire, importé d'Espagne ou des Canaries, revenait à 25 centimes le litre et pour 2 pesetas on se procurait une bouteille de Xérès, de Porto, de Madère ou de Malvoisie des Canaries. Les droits de douane sur les vins, les alcools et la charcuterie, offerts aux oumana en nature, étaient refusés avec indignation.

d'orthographe, avait tracé l'inscription suivante:

FONDA - ULTRAMARINOS
SE LABA (sic) Y SE PLANCHA LA ROPA
Y SE BENDEN (sic) VEVIDAS (sic)⁶

La porte donnait accès à une vague épicerie garnie de rayons poussiéreux en majeure partie dégarnis; une trappe dans le comptoir permettait de traverser la boutique et de pénétrer dans un patio encombré de caisses éventrées, de baquets, de fûts, de linge tendu sur des ficelles, autour duquel s'ouvraient les portes de trois pièces longues, étroites et sombres à l'usage de dortoirs pour la tenancière, sa famille et ses hôtes éventuels. La cuisine et la lessive se faisaient dans un coin du patio sous un auvent. A l'angle opposé, une espèce d'appentis abritant une table boiteuse couverte d'une toile cirée, entourée de quelques chaises dépaillées et d'escabeaux, tenait lieu de salle à manger. Tel fut, il y a 35 ans, le premier « hôtel » de Casablanca. Un établissement plus digne de ce nom fut créé quelques années après par une Française.

A toutes ses autres industries, la Gallega avait ajouté l'élevage des volailles. Toute la journée ses poules parcouraient les rues à la recherche de leur nourriture, hantant de préférence les abords des magasins à grains. Le soir venu, la Gallega montait à sa terrasse et, les deux mains en porte-voix, lançait un appel strident vers les quatre points cardinaux. De toutes les ruelles on voyait alors déboucher les poules sous la conduite de leurs coqs. La Gallega les comptait à mesure et, les voyant toutes rassemblées au pied du mur, descendait une caisse au bout d'une ficelle. Les poules s'y installaient non sans bousculades, chaque coq réclamant hautement pour son harem le pas sur ceux de ses rivaux. Tout finissait cependant par s'arranger et, en cinq ou six voyages de l'ascenseur, toute la basse-cour était hissée à la terrasse où un assemblage de quelques planches lui servait d'abri pour la nuit. Pendant quelque temps, le coucher des poules de la Gallega fut une distraction fort goûtée des Casablancais.

Les Européens de Casablanca semblaient avoir réalisé l'union européenne. Ils pratiquaient entre eux et vis-à-vis des étrangers de passage une large hospitalité. Les affaires, sans leur permettre d'édifier de grosses fortunes, étaient faciles et leur laissaient d'amples loisirs dont ils profitaient pour tirer du pays toutes les distractions qu'il pouvait leur offrir. Le reste du temps ils attendaient le courrier.

Il n'existait encore aucun café, mais deux cercles en tenaient lieu : le club international d'Anfa, fondé en 1894, et le cercle espagnol, dont chacun s'enorgueillissait d'un billard et qui, tous deux, organisaient de temps à autre des soirées dansantes (planche XXI). De loin en loin, une troupe de *zarzuela* ou de danseuses espagnoles venait monter ses tréteaux dans quelque *fondouk* inoccupé. Il existait aussi à Casablanca un terrain de polo, trois ou quatre courts de tennis et un quillier.

Au printemps, à l'occasion des fêtes de Pâques généralement, les fervents des sports hippiques allaient camper sur ce qui tenait lieu de champ de courses, à Okacha (aujourd'hui les Roches-Noires) et, pendant deux ou trois jours, y faisaient courir leurs chevaux et se livraient à toutes sortes de jeux équestres dont la gracieuse *corrida de sortijas* ou course des bagues. Ce jeu réservé aux jeunes gens consistait, en passant au triple galop sous un portique ou une sorte de potence

⁶ « Hôtel - Epicerie - On lave et on repasse le linge, et on vend des boissons ». Cette enseigne était rédigée avec le mépris caractéristique du peuple espagnol pour la différence entre le B et le V qu'il prononce de la même manière.

dressée au bord de la piste, à enlever des anneaux garnis de rubans qui y étaient suspendus. Les gagnants se les épinglaient à l'épaule en attendant d'en faire hommage aux jolies spectatrices en toilettes « fin de siècle » à taille de guêpe et manches à gigot.

A partir de juin, la plage aujourd'hui disparue se couvrait de tentes pour la saison des bains de mer (planche XXII). Tous les Européens du Maroc pratiquant le cheval ou au moins la mule, on organisait des chasses à courre, des *paper chases*, des pique-niques ou des campements de plusieurs jours à la cascade de l'Oued El-Haçar, au bois d'orangers de l'Arça sur l'Oued El-Mellah (planche XXII), sous les tamaris près de Fédhala, ou même, quand on jugeait la sécurité suffisante, des excursions plus longues à Rabat ou aux orangers de M'hioula en amont d'Azemmour.

La chasse aussi avait de nombreux adeptes. Elle était entièrement libre et le pays giboyeux; lièvres, perdrix, poules de Carthage, francolins, bécassines, canards et cailles pullulaient; les sangliers, les renards, les chacals abondaient dans les vastes maquis de lentisques du Sahel; la grande outarde n'était pas rare sur les plateaux des Ouled Ali et des Zyaïda ; les porcs-épics hantaient les falaises et les vallées du Mellah et du Neffifikh ; la loutre était encore assez commune ; des hardes de gazelles parcouraient les steppes au-delà de Settat et de Dar Ben Ahmed. On offrait couramment, dans les rues de Casablanca. des peaux de lynx et de panthères provenant des Medakra et des Zaër et, de temps à autre, mais assez rarement, une peau de lion du Moyen Atlas.

Si la vie à Casablanca n'était pas dépourvue d'agrément, il émanait par ailleurs de tout le vieux Maroc, un charme très prenant auquel peu de voyageurs restaient insensibles. Mais pour le goûter pleinement, il fallait faire abstraction de l'état politique et social du pays et fermer résolument les yeux... et le coeur - comme le fit Pierre Loti - à toutes les misères dont il souffrait.